

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 15 OCTOBRE 2019

Délibération
n° 2019.10.323

Rapport annuel du déléguétaire de service public eau potable - Année 2018 : VEOLIA sur le secteur EX SIAEP de CHAMPNIERS

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2019**

Secrétaire de séance : Denis DUROCHER

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à Laïd BOUAZZA, José BOUTTEMY à Véronique ARLOT, Danielle CHAUVET à Anne-Sophie BIDOIRE, Bernard CONTAMINE à Zahra SEMANE, Jean-Claude COURARI à Jean-Marie ACQUIER, Michel GERMANEAU à Denis DOLIMONT, Joël GUITTON à Philippe VERGNAUD, Elisabeth LASBUGUES à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Pascal MONIER à Véronique DE MAILLARD, François NEBOUT à Annie MARAIS, Jean-Philippe POUSSET à Vincent YOU, Christophe RAMBLIERE à Michel BUISSON, Gérard ROY à Sabrina AFGOUN, Eric SAVIN à Gilbert CAMPO

Excusé(s) :

André BONICHON, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Danielle CHAUVET, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Michel GERMANEAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Eric SAVIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2019

**DELIBERATION
N° 2019.10.323**

EAU

Rapporteur : Monsieur DOLIMONT

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC EAU POTABLE - ANNEE 2018 : VEOLIA SUR LE SECTEUR EX SIAEP DE CHAMPNIERS

Selon les articles du chapitre 11 du contrat du 18 avril 2014 liant l'exploitant à la collectivité, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte-rendu technique et financier ci-joint. De plus, selon l'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales, ce compte-rendu doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage. Ce rapport permet à l'autorité déléguante d'apprecier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la première réunion suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Une synthèse de ces données est présentée ci-après.

Vu l'avis favorable de la commission finances responsabilités sociétales du 2 octobre 2019,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 8 octobre 2019,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du compte rendu technique et financier de VEOLIA, déléataire du service public d'alimentation en eau potable, sur le périmètre de l'ex SIAEP de Champniers, pour l'exercice 2018.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Recu à la Préfecture de la Charente le :

24 octobre 2019

Affiché le :

24 octobre 2019

PERIMETRE COMMUNAUTAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2015, VEOLIA a la charge de l'exploitation du service d'alimentation en eau potable sur le périmètre de l'ex SIAEP de CHAMPNIERS.

L'avenant n°1, signé le 26 décembre 2016, acte l'intégration d'ouvrages et les modifications tarifaires qui en découlent.

Par l'avenant n°2, signé le 03 mai 2018, substitution du SIAEP de la région de Champniers par GrandAngoulême et SIAEP Nord-Ouest Charente.

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes rendus technique et financier transmis par le délégataire.

Eléments techniques pour l'ensemble du contrat

Contexte

Population desservie	18 002 habitants
nombre d'abonnements au 31 décembre	8 368 (dont 5 917 sur GA)

Bilan d'eau

volume importé	0 m3
volume exporté	2 783 m3
volume mis en distribution	1 333 852 m3
volume consommé	948 010 m3

Indicateurs de performance réglementaires

Code	indicateurs réglementaires	2018
Gestion des abonnés		
D 101.0	Nombre d'habitants desservis	18 002
D 102.0	Prix du service au m3 pour 120 m3 (eau potable)	2,35 €/m3
P 151.0	Taux de réclamations pour 1000 abonnés	1.08
P 151.1	Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées (pour 1000 abonnés)	2.63%
P 154.0	Taux d'impayés sur factures de l'année précédente	1.02%
Qualité de l'eau		
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	100%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	97.4%
Gestion du réseau		
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	97
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	71,1%
P 106.3	Indice linéaire des pertes en réseau (<i>en m3 / km de réseau / jour</i>)	3,26
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	sans objet

Eléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2017 pour le périmètre communautaire se monte à **2 670 963 €.**

La partie « **produits** » du compte d'exploitation 2017 pour le périmètre communautaire se monte à **2 199 510 €.**

Résultat : - 471 453 € *

**Télé-relève mise en place en 2015 et coût de maintenance élevé.*